

## Animation Sociale

### MÉTIERS ET EMPLOIS

**Titre : Il assure à son titulaire le titre d'animateur de quartier ou d'animateur de prévention**

**PRÉROGATIVES :** L'animateur social exerce en autonomie son activité d'animation, en utilisant un ou des supports techniques dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité du projet d'activité qui s'inscrit dans le projet de la structure.

**LIEUX D'EXERCICE :** L'animateur social exerce son activité principalement au sein de structures privées du secteur associatif (centres sociaux, associations de quartiers, maisons de retraites, établissement de soins mentaux, hôpitaux, instituts divers, écoles spécialisées, centres éducatifs fermés), de collectivités territoriales, d'établissements relevant de la fonction publique hospitalière ou de la fonction publique d'État.

### EXIGENCES PREALABLES REQUISES

**Pour pouvoir se présenter aux épreuves de sélections, le candidat doit :**

Posséder une expérience d'une durée au moins égale à six mois dans le domaine de l'animation.

Il doit présenter, à l'occasion d'un entretien mis en place par l'organisme de formation :

- un dossier récapitulatif ses expériences bénévoles et / ou professionnelles en matière d'animation.
- une lettre présentant ses motivations pour le métier d'animateur social.

**OU**

- Être titulaire : soit du BAPAAT, soit du diplôme d'État d'auxiliaires de vie sociale, soit du diplôme professionnel d'aide-soignant, soit du CAP « petite enfance », soit du BEP « carrières sanitaires et sociales, soit du BEP agricole « service aux personnes »

**Les épreuves de sélection pour l'entrée en formations sont constituées de :**

Vérification des pré-requis et positionnements. L'entretien permet de proposer une liste par ordre de mérite.

### ADMISSION

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

**Les compétences visées sont :**

- Accueillir et encadrer différents publics dans une pratique d'animation sociale.
- Participer au fonctionnement d'une structure en s'intégrant à une équipe de travail et à la conception d'un projet d'animation sociale qui tienne compte de la caractéristique des publics dans leur environnement.
- Identifier les ressources et les contraintes de l'environnement professionnel et communiquer avec ses interlocuteurs.

### CONTENUS DE LA FORMATION

Module 1 : Méthodologie de projet (UC1/2/3/4)

Module 2 : Compétences techniques et pédagogiques (UC 5/6/7/9)

Module 3 : Inscrire les problématiques de santé dans la conduite d'une action éducative (UC 8/10)

*Formation ouverte sous réserve d'habilitation de la DRJSCS de Lille, et à un nombre suffisant de candidats.*

Formation ouverte à	Début	Volume	Durée
WATTIGNIES	Octobre 2016	600 h	18 mois

Formation ouverte à	
Demandeurs d'emploi	x
Salariés tous dispositifs	x
Emplois d'Avenir	x
Apprentissage	